



APPEL À PROJETS

ACCOMPAGNEMENT PREMIERS PROJETS

SAISON 23 -24 | L'AMICALE 

Plateforme coopérative de production d'arts vivants, L'Amicale s'attelle depuis 13 ans à imaginer des dispositifs, des jeux, des pratiques pour mettre en relation les gens et les idées, poétiser le travail, cultiver le serrage de coudes et l'esprit de camaraderie. Elle tente de répondre à des questionnements esthétiques et économiques liés aux nouvelles écritures de la scène, tout en développant une réflexion autour de la production et la mutualisation des moyens. Basée à Lille, elle rassemble, d'une part, 7 artistes associé-e-s en production déléguée (Antoine Defoort, Julien Fournet, Sofia Teillet, Samuel Hackwill, Ina Mihalache, Lorette Moreau et Sébastien Vial) et d'autre part, 6 accompagnateur-ice-s de projets associé-e-s (Célestine Dahan, Kevin Deffrennes, Salomé Dollat, Thomas Riou, Yulia Sakun et Marine Thévenet).

L'Amicale souhaite s'ouvrir à de nouveaux visages, de nouvelles idées, de nouveaux regards avec qui construire de l'entraide artistique et administrative. **Dans le cadre de ce programme, on recherche un-e artiste des Hauts-de-France ou d'Île-de-France à accompagner à partir de 2024.**

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJET ?

Cet appel est ouvert à tout-e artiste ou collectif artistique localisé-e-s dans les Hauts-de-France ou en Île-de-France (résidant fiscalement en France), évoluant dans le champ des arts vivants et pluridisciplinaires :

- se situant au début de son activité de porteur-euse de projets, ou souhaitant lui donner un nouvel élan ;
- à la recherche d'un accompagnement pour ses projets, démarches artistiques et sa structuration administrative ;
- curieux-se de notre tambouille coopérative.

NB : Une attention particulière sera portée aux candidatures issues des personnes sous-représentées dans le secteur culturel.

ÇA SE PASSE QUAND ?

- 1er décembre 2023 : fin de dépôt des dossiers de candidature ;
- Décembre : sélection et prise de contact ;
- Janvier - février 2024 : rencontre avec les accompagnateur-ice-s et les porteur-euse-s de projets ;
- Début de la collaboration : dans le courant du premier semestre 2024.

QU'EST CE QU'ON PROPOSE ?

L'Amicale peut mettre en œuvre plusieurs types d'accompagnement, selon votre situation et vos besoins. Nos premiers temps d'échange permettront de construire une proposition adaptée.

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF : accompagnement administratif et formations selon les besoins (comptabilité, gestion administrative, embauches, création d'une structure administrative, recherche de financements...).

ACCOMPAGNEMENT EN PRODUCTION/DIFFUSION : définition d'un cadre de production pour le projet, accompagnement dans la recherche de partenaires en production et/ou en diffusion, aide à la construction d'outils de suivi de l'activité administrative et de production.

ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET TEMPS COOPÉRATIFS : participation à certains temps d'entraides artistiques et coopératifs. Entre autres :

- Symposium coopératif : 2 jours d'échanges en collectif sur le travail coopératif (en général au printemps) ;
- Symposium artistique : format de laboratoire artistique pour faire des retours sur des projets en cours et échanger sur les pratiques de création (2 à 7 jours selon les contextes).

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT : une année renouvelable une fois.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

MOYENS HUMAINS :

- Un·e producteur·ice mis·e à disposition de votre projet à hauteur de 4 demi-journées par mois, à moduler selon l'activité. Il·elle sera votre interlocuteur·ice principal·e à L'Amicale.
- Une équipe administrative à hauteur de deux demi-journées par trimestre, pour des temps de formation et des rendez-vous autour de la structuration de votre compagnie.
- Une plateforme administrative pour gérer les embauches liées au projet artistique, l'encaissement des coproductions et subventions, les droits d'auteur, les demandes de subventions, les achats et remboursements de frais...

MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS :

- La prise en charge des déplacements pour les rendez-vous de travail (dans la limite de 500 € par an) ;
- Possibilité de travailler au bureau à Lille ;
- Possibilité de stocker des éléments de décor dans le local de L'Amicale pendant la durée de l'accompagnement.

COMMENT CANDIDATER ?

1. Envoyez-nous une petite présentation de vous, de votre projet, de votre compagnie si elle existe, sous la forme que vous souhaitez. Tout élément permettant de mieux comprendre votre démarche artistique est le bienvenu !
2. Envoyez-nous un dossier précisant l'état d'avancement de votre projet : recherche, écriture, création ? Tous les formats sont acceptés, même des graines d'idées pas encore germées.
3. Envoyez-nous les éléments budgétaires que vous avez (relatifs à votre projet et/ou à votre structure). Avez-vous déjà des partenaires de production ? Des subventions ? Des pistes de collaborations ?
4. Précisez sur quels aspects vous souhaitez être accompagné·e : création d'une compagnie, soutien administratif, montage de la production, etc. Avez-vous déjà une structure administrative (par ex : une compagnie) ?

Le dossier complet est à envoyer à **bisou.amicale@gmail.com**.

